



tutelles comptes de gestion

Par laure

Bonjour,

J'ai reçu les comptes de gestion de mon tuteur et y ai relevé de nombreuses erreurs... J'en ai fait part au Juge des tutelles qui me répond qu'il a contrôlé les comptes. or c'est impossible puisque je dispose moi d'éléments que le Juge ne peut pas connaître. Que puis je faire dans ce cas.

Merci

CDT